

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00404

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS « RUE DE LA CHAUX - AVENUE DE VEAUCHE TRANCHE 4 ET 5 » COMMUNE D'ANDREZIEUX-BOUTHEON- ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AVEC LE SIEL

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 79

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 95

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL représenté par Mme Christel GRECARD, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER représenté par Mme Annick ROATTINO, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 11 décembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171016-D2017004040-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171211

Pouvoirs :

M. Jean-François BARNIER donne pouvoir à Mme Monique ROVERA,
Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, M. Bernard LAGET,
Mme Pascale MARRON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Djida OUCHAOUA,
Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON, M. Jean-Louis ROUSSET,
Mme Christine ROUX, M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY,
M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 07 DECEMBRE 2017

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS « RUE DE LA CHAUX - AVENUE DE VEAUCHE TRANCHE 4 ET 5 » COMMUNE D'ANDREZIEUX-BOUTHEON- ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AVEC LE SIEL

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de sa compétence Energie et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux rue de la Chaux et avenue de Veauce des tranches 4 et 5 sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole, toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT des travaux	Participation de la commune	Participation SEM
Dissimulation de réseau électrique rue de la Chaux – Avenue de Veauce – Tranche 4	107 200 €	0 €	96 480 €
Dissimulation de réseau électrique rue de la Chaux – Avenue de Veauce – Tranche 5	102 420 €	0 €	92 178 €
Total	209 620 €		188 658 €

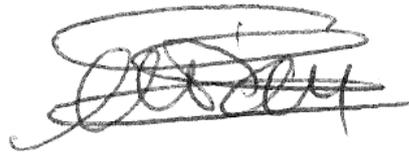
Les tranches 4 et 5 sont prévues en 2018.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la Communauté Urbaine, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard du TP 12,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204172 sur l'exercice 2018.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the main text.

Gaël PERDRIAU